

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00968 Numéro SIREN : 503 115 057 Nom ou dénomination : A.R RENOVATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2023 sous le numéro de dépôt 1784

du Tribunal de Commerce d i..

	Le 17 MAR. 2023 Numero 
---	--

AR RENOVATION
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 rue Marcel VAISSE
91550 PARAY VIEILLE POSTE
503 115 057 RCS EVRY

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 264 euros en totalité au compte "Report à nouveau" qui est ainsi créancier de 236 598 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

*

**

Certifié conforme
Monsieur Raimundo ALVITES
Gérant



503 115 057 RCS EVRY

AR RENOVATION

**Siège social : 2 rue Marcel VAISSE
91550 PARAY VIEILLE POSTE**

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2022

**Copie certifiée conforme
Raimundo ALVITES
Gérant**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RA' or 'ALVITES' in a stylized, cursive script.

Désignation de l'entreprise : EURL AR RENOVATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 2 RUE MARCEL VAISSE		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 5 0 3 1 1 5 0 5 7 0 0 0 3 9		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31/12/2022							
		N-1 31/12/2021							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC					
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC					
		Constructions	AP	AC					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	43 921	34 438	9 482	16 608	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	160 975	100 673	60 301	100 012	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	843		843	611
			Créances rattachées à des participations	BE	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
			Prêts	BF	BG				
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	800		800	800
TOTAL (II)		BJ	BK	206 538	135 112	71 427	118 030		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	52 000		52 000	79 850	
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW						
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	222 589		222 589	485 861	
		Autres créances (3)	BZ	CA	22 972		22 972	34 554	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG	327 889		327 889	245 491		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI						
	TOTAL (III)	CJ	CK	625 450		625 450	845 756		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	831 989	135 112	696 877	963 786		
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	800	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété. * Immobilisations		Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise EURL AR RENOVATION			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	235 334	235 222
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 264	112
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	291 599
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	190 433	222 930
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	38	298
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	143 821	354 613
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 210	95 612
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 777	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	405 278	673 452
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	696 877	963 786
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	405 278	673 452
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032